

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

AMENDEMENT

N° CF1460

présenté par
Mme Gérard, M. Henriët, M. Jolivet et M. Plassard

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Culture »

| |
|--|
| Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances. |
|--|